

Echos de MONTENDRE



Vos élus pour le mandat 2026-2032
Un nouvel élan pour les loisirs au lac
Fleurir la ville, embellir le quotidien
Les services techniques sur tous les fronts
Redonner vie au cœur de ville
Montendre-Sulz : 50 ans d'amitié



Patrick Giraudeau
Maire
de Montendre

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce nouveau mandat débute avec la concrétisation de projets engagés depuis plusieurs années : la Maison Relais, les **terrains de padel**, l'installation de **La Double Aventure**, puis prochainement l'extension de la gendarmerie et la rénovation des ateliers municipaux.

Tous répondent à une même volonté : faire avancer Montendre en apportant des réponses concrètes aux besoins du territoire.

L'extension de la gendarmerie permettra de maintenir une présence forte des forces de l'ordre sur notre territoire. Cet investissement important sera compensé par les loyers perçus sur les logements à partir du mois d'août. Même si l'opération augmente notre taux d'endettement sur le papier, elle ne fragilise pas les finances communales. Elle permet surtout de préserver un service public indispensable.

La **Maison Relais** est également une réalisation importante. En mettant gratuitement un terrain communal à disposition, la commune a soutenu un projet destiné aux personnes fragilisées par la vie. À Montendre, l'association Tremplin 17 poursuit un travail discret mais déterminant pour accompagner ces personnes vers plus d'autonomie.

La **rénovation des ateliers municipaux** vise, elle, à offrir de meilleures conditions de travail aux agents des services techniques : espaces de repas adaptés, sanitaires séparés, stockage plus fonctionnel et organisation plus efficace.

Au lac, l'arrivée de **La Double Aventure** enrichit l'offre de loisirs dans un esprit familial, accessible et tourné vers la nature. Les premiers retours sont très positifs, et d'autres animations sont déjà en préparation pour l'été 2027.

Des aménagements ont aussi été réalisés pour faciliter le **tour complet du lac aux personnes à mobilité réduite**, afin que chacun puisse profiter de ce site toute l'année.

Ces projets ont un objectif commun : améliorer le quotidien, maintenir des services utiles et faire vivre Montendre.

Culture : cet été et à la rentrée, rendez-vous à la Micro-Folie !

Installée à la médiathèque de Montendre, la Micro-Folie proposera, de juillet à octobre, de nombreuses activités gratuites pour découvrir l'art, le patrimoine et les musées autrement.

Installée à la médiathèque de Montendre, la Micro-Folie vous propose, de juillet à octobre, une programmation **gratuite**, ouverte à tous, pour découvrir l'art, le patrimoine et les musées autrement.

Au programme : collections numériques, visites immersives à 360°, après-midis jeux, ateliers artistiques, projections, documentaires et rendez-vous culturels.

Parmi les temps forts : partez à la découverte de l'**Opéra Garnier**, de **La Joconde** ou de **Notre-Dame de Paris**, explorez la **Grèce antique**, l'**Égypte ancienne** ou l'**univers des Vikings** grâce aux parcours Discovery Tour, inspirés des jeux *Assassin's Creed*.

Des ateliers créatifs autour du **cyanotype** ou de **Robert Delaunay**, ainsi que des temps d'échange autour de l'art, de l'histoire et du patrimoine, viendront compléter cette programmation.

Toutes les activités sont gratuites.

Calendrier complet disponible sur PanneauPocket ou sur www.montendre.fr



Le nouveau conseil municipal de Montendre



Conseil municipal élu le 15 mars 2026, de gauche à droite, de haut en bas :

- 4^e et dernier rang : Didier Piéfort, Antoine Métayer, Stéphanie Maimbourg, Thomas Braud, Marlène Boisseuil ;
- 3^e rang : Gilles Jolivet, Anita Collier, Daphné Lequien-Jounet, Alexandra Miranda da Silva, Cécile Egretier, Danielle Griffault, Hervé Clochard, Michel Lathière, Manuel Massé ;
- 2^e rang : Céline Briaud, Ludovic Poujade, Françoise Texier, Isabel Fabien-Bourdelaud ;
- 1^{er} rang : Elisabeth Diez, Patrick Giraudeau, Emeric Moumni, Christophe Boulle.

NB : Absent sur la photo, Aurélien Castandet est démissionnaire depuis le 20 avril, il a été remplacé par Michel Castandet, installé lors de la séance du 27 avril.



Installation du nouveau conseil et élection du maire

Les 23 conseillers municipaux de Montendre Chardès et Vallet ont été élus au scrutin de liste à la proportionnelle dimanche 15 mars.

Simultanément, les électeurs ont désigné les 6 conseillers qui représenteront la commune au sein de l'assemblée de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge, appelés délégués communautaires.

Le samedi suivant, dans le respect des délais légaux, il a été procédé à l'installation du nouveau conseil municipal (qui compte 11 nouveaux élus) qui a ensuite élu le maire, six adjoints puis les maires délégués de Chardès et Vallet.

Enfin, le 13 avril, le conseil municipal a composé les commissions communales obligatoires et désigné ses représentants dans les syndicats ou organismes extérieurs.

La municipalité désigne l'ensemble constitué par le maire, les adjoints auxquels il a donné un certain nombre de délégations et, dans le cas de Montendre, les maires délégués de Chardès et Vallet, communes associées à Montendre.

Elle est ainsi constituée :

- Maire Patrick Giraudeau
- 1^{ère} adjointe Elisabeth Diez : finances, urbanisme et sécurité,
- 2^e adjoint, Michel Lathière : travaux, environnement, sécurité, domaine communal,
- 3^e adjointe : Céline Briaud : solidarité, logement
- 4^e adjoint : Christophe Boulle : petite enfance, enfance, jeunesse, revitalisation centre ville, culture
- 5^e adjointe : Daphné Lequien Jounet : ressources humaines et développement économique
- 6^e adjoint, Emeric Moumni : vie associative
- Maire déléguée de Chardès : Isabel Fabien-Bourdelaud
- Maire délégué de Vallet : Ludovic Poujade



Le service public municipal : spécificités liées à la fusion association de 1972

Depuis le 1er janvier 1973, les communes de Montendre, Chardes et Vallet sont réunies en une seule et même commune qui a pris le nom de Montendre. Toutefois, la loi du 17 mai 2013 a fait disparaître les sections électorales des communes associées : Montendre n'est plus composée que d'une seule et unique section (contre 3, une par commune associée, auparavant). Tous les habitants, qu'ils soient de Montendre, Chardes et Vallet ont voté pour une liste entière.

Un maire délégué pour chaque commune associée

Une autre particularité montendraise liée à la procédure de l'association est le maintien d'un Maire Délégué pour chacune des deux communes associées à Montendre, soit Chardes et Vallet.

Il existe une mairie annexe dans chaque commune associée.

L'état civil, un fonctionnement très spécifique

L'association des communes de Montendre, Chardes et Vallet n'est pas une fusion ayant entraîné la disparition complète des anciennes communes. Chaque commune associée a conservé un territoire distinct en matière d'état civil et les maires délégués sont officiers d'état civil sur le territoire de leur commune.

Un seul Budget.

Il n'existe qu'un seul budget, les budgets des anciennes communes ont été fusionnés en un seul.

Par ailleurs, un certain nombre de responsabilités sont assurées par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge : développement économique, déchets, tourisme... mais aussi par le Syndicat des Eaux (approvisionnement en eau potable, assainissement).



Compétences communales

L'état-civil

En 2025, la mairie de Montendre et les mairies annexes de Chardes et Vallet ont traité :

- Naissances hors commune : 27
- Mariages : 11
- Pacs : 16
- Décès : 28
- Transcriptions de décès : 30
- Reconnaissances anticipées, etc.

En 2013, la mairie de Montendre a traité 1048 RDV et 884 retraits (cartes d'identité et passeports)

Entretien du patrimoine communal et de la voirie

La Commune entretient 4 écoles, gère les inscriptions scolaires et assure la restauration scolaire (42 000 repas servis en 2025)

Elle assure le balayage, le lavage et le désherbage des voiries, le fleurissement de la commune.

La commune gère un important patrimoine : 1 mairie et 2 mairies annexes, 3 églises, 1 temple, centre culturel, des Halles, 4 cimetières, 2 salles des fêtes, 1 château-musée...

Police municipale

La Police municipale assure la sécurité et la tranquillité des habitants. Elle a également la responsabilité des

opérations funéraires (gestion des concessions, autorisations de travaux dans les cimetières, etc.).

Elle gère et délivre les autorisations pour les marchés forains et toutes les manifestations sur la voie publique.

Elle organise également la foire commerciale du 11 novembre.

Urbanisme.

La commune délivre les autorisation d'urbanisme après validation par le service instructeur (Communauté des Communes). En 2025 :

- Certificat d'urbanisme (CUa/ CUb) : 122
- Déclaration préalable de travaux (DP) : 92
- Permis de construire (PC) : 21
- Permis de démolir (PD) : 2

... ainsi que les autorisations d'occupation du domaine public ou arrêtés de voirie ; elle établit également son Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour un développement harmonieux de son territoire et délivre les autorisations d'urbanisme.

Sport, culture et vie associative

Elle gère des équipements sportifs et culturels : médiathèque, stades, cinéma, bassin ludique, gymnase et dojo, salle d'expression corporelle... Sous forme de subventions ou de

soutien logistique, par la mise à disposition de locaux, elle soutient les associations culturelles, sportives, socio-éducatives, de loisirs.

La mairie organise les élections pour le compte de l'Etat

Ce sont les services de la mairie qui gèrent les inscriptions sur les listes électorales et les tiennent à jour : lors du dernier scrutin, 2 580 électeurs étaient inscrits dans les 4 bureaux de vote que comptent Montendre, Chardes et Vallet.

Pour chaque élection, que ce soit au niveau national, local ou européen, les services administratifs, sous la responsabilité du maire, organisent les opérations de vote dans le respect du code électoral.

Par ailleurs, Montendre est « bureau centralisateur » et a, à ce titre, la responsabilité de la transmission de l'ensemble des résultats du canton des Trois Monts à la préfecture.

Une Maison Relais a ouvert ses portes : un nouveau lieu de vie et d'accompagnement social

Un nouveau lieu de vie et d'accompagnement social - L'association Tremplin 17 renforce son action en Haute-Saintonge avec l'ouverture d'une Maison Relais à Montendre. Destinée à des personnes en situation de précarité ou d'isolement, cette structure propose un logement durable associé à un accompagnement social de proximité.

Répondre à un besoin du territoire

La création de cette Maison Relais répond à un constat partagé par les acteurs sociaux locaux : certaines personnes ne relèvent plus de l'hébergement d'urgence, mais rencontrent encore des difficultés pour accéder à un logement autonome.

Pour éviter des départs vers des structures éloignées, Tremplin 17 a souhaité développer une solution adaptée directement sur le territoire. L'association gère déjà plusieurs Maisons Relais en Charente-Maritime, notamment à Royan.

20 logements et des espaces partagés

Le bâtiment, réalisé par le bailleur social SEMIS, comprend 20 logements individuels de type T1, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite. Les animaux y sont acceptés.

La structure dispose également d'espaces communs permettant de favoriser la vie collective : cuisine, salon, buanderie, espaces d'activités et espaces extérieurs.

Elle met également à disposition de la Maison Relais une parcelle des jardins partagés attenants, afin que les résidents puissent bénéficier d'un espace de jardinage et de convivialité.

Un accompagnement au quotidien

Une équipe composée de référents sociaux, d'une maîtresse de maison, d'un agent polyvalent et d'une cheffe de service accompagne les résidents dans leur quotidien : gestion du logement, démarches administratives, accès aux soins ou insertion sociale.

La vie collective occupe une place importante dans le projet avec des repas partagés, ateliers, sorties et rencontres régulières. Un jardin partagé et un véhicule neuf places sont également mis à disposition pour les activités.

Un projet soutenu localement

La Maison Relais de Montendre est soutenue par plusieurs partenaires institutionnels : le Département, la DDETS, la DDTM, la Communauté de communes de la Haute-Saintonge, la mairie de Montendre ainsi que la Fondation pour le logement des défavorisés.



Chaque logement de type T1 bénéficie d'une terrasse ou d'un balcon privatif

La mairie de Montendre a mis à disposition les terrains ayant permis la réalisation du projet.



Après les prises de parole des partenaires (commune, mairie, État et Département, Tremplin 17 et Semis), les résidents ont partagé leur expérience de la maison relais.

Santé : un partenariat pour préparer l'avenir

Depuis plusieurs mois, la commune de Montendre travaille avec la Maison de santé pluridisciplinaire, présidée par le docteur Alice Lejeune, afin de contribuer au maintien de l'offre de soins sur le territoire.

Accueillir les soignants de demain

Chaque semestre, la Maison de santé accueille trois internes et/ou médecins juniors, ainsi que des infirmières en stage. Cette démarche permet à de futurs professionnels de découvrir Montendre, son cadre de travail et la qualité de vie locale.

L'objectif est de leur donner envie de s'installer durablement dans la commune, afin de renforcer l'accès aux soins pour les habitants.

Une équipe déjà présente

La Maison de santé compte

aujourd'hui trois médecins généralistes, une podologue, un cabinet de six infirmières, une diététicienne, une ostéopathe et, depuis quelques mois, une sage-femme. L'arrivée de nouveaux généralistes reste toutefois importante pour renouveler l'équipe et conforter l'offre médicale dans la durée.

Faire connaître Montendre

Pour faciliter l'accueil des internes et médecins juniors, la Commune et les professionnels de santé ont réalisé un livret d'accueil. Il présente les services publics, la petite enfance, les

écoles, les équipements sportifs et les loisirs.

La mairie propose aussi plusieurs temps de découverte, comme des entrées à des festivals montendrais ou une visite de ville avec l'office de tourisme.

Agir ensemble pour l'accès aux soins

À travers ce partenariat, la Maison de santé et la Commune se mobilisent pour attirer de jeunes professionnels et préparer l'avenir de l'offre de soins à Montendre.

TOURISME & LOISIRS

La Double Aventure ouvre un nouveau chapitre au lac

Inaugurée en mai, La Double Aventure vient enrichir l'offre de loisirs de pleine nature proposée à Montendre. Accrobranche, filets dans les arbres, paint-ball, gelly ball et spectaculaire tyrolienne au-dessus du lac : cette nouvelle offre complète les activités déjà présentes sur le site et renforce son attractivité auprès des familles comme des amateurs de sensations.

Des loisirs pour tous les goûts

La Double Aventure propose plusieurs parcours d'accrobranche adaptés à différents niveaux, ainsi que des espaces de filets suspendus permettant d'évoluer librement dans les arbres. Les amateurs de défis peuvent également s'essayer au paint-ball, tandis que les plus jeunes, ou ceux qui préfèrent une approche plus douce, peuvent découvrir le gelly ball.

Parmi les nouveautés les plus remarquées figure la double tyrolienne qui traverse le lac Baron-Desqueyroux. Une installation spectaculaire qui offre un point de vue inédit sur le site et promet de belles sensations aux participants.

Une offre qui complète les loisirs du lac

L'arrivée de La Double Aventure s'inscrit dans une dynamique de développement engagée depuis plusieurs années autour du lac. Les visiteurs peuvent déjà y pratiquer la randonnée, le VTT, la course à pied, la baignade, la pêche ou encore le parcours Terra Aventura.

Depuis l'an dernier, le MTD Wake Park complète l'offre de loisirs nautiques : wake-board, knee-board et la bouée tractée sur le lac.

La Double Aventure et le MTD Wake Park sont tous deux issus d'appels à manifestation d'intérêt, lancés respectivement par la Communauté de communes et par la Commune. Cette démarche permet de faire émerger des activités de loisirs adaptées aux atouts du site, tout en s'appuyant sur l'investissement de professionnels privés.

Préserver l'esprit du lieu

Le développement du lac s'accompagne d'une attention constante portée à la préservation de son environnement naturel, de son identité. Cette démarche a notamment été reconnue par l'obtention du label Station Verte, récompensant un tourisme respectueux de la biodiversité et accessible à tous.

Cette évolution se fait également dans le respect des usages qui font vivre le site tout au long de l'année : festivals, concours de pêche, brocantes, manifestations sportives, école de voile et nombreuses animations continuent d'y trouver toute leur place.

Un projet au service de l'attractivité du territoire

Portée par des entrepreneurs privés avec l'accompagnement de la commune et de la Communauté de communes, cette nouvelle offre marque une étape supplémentaire dans la valorisation du lac Baron-Desqueyroux.

Entre loisirs nautiques, aventures dans les arbres et sensations fortes au-dessus de l'eau, le lac de Montendre confirme plus que jamais sa vocation de destination nature, sportive et familiale au cœur de la Haute-Saintonge.

Défis dans les arbres, jeux en famille et grande tyrolienne au-dessus de l'eau, La Double Aventure apporte une nouvelle dose d'évasion et de sensations au cœur du lac.



Star de la double aventure, la double tyrolienne surplombe le lac !



Le gelly-ball : pour s'affronter gentiment !



Des parcours malins, quelques frissons et beaucoup de plaisir !



L'équipe de saisonniers prêts à vous conseiller et vous accompagner cet été



Inauguration de la Double Aventure

De gauche à droite, M-R Sciard conseillère régionale, F. Dugas-Raveneau, vice-présidente de la CDCHS, C. Cabri, président de la CDCHS, P. Giraudeau, maire de Montendre et de dos, avec leurs sympathiques t-shirts, les 3 associés de la Double aventure : Yann, Chloé et Lucie.

le Padel : un sport convivial qui rassemble

Scannez ce QR code pour réserver et expérimenter le padel !



Parmi les bénévoles du club, Yannick Ménard (à droite), premier à avoir imaginé la création de terrains de padel.



Les bénévoles ont proposé de courtes exhibitions de padel



Aux côtés du Maire et de Sophie Boilevin, présidente du Tennis-club, J. Blanc, conseillère départementale et H. Lemesle, sous-préfète, représentaient le Département et l'Etat qui ont subventionné ce projet



Présentation du matériel et des règles

Avec l'inauguration de deux terrains de padel, Montendre poursuit le développement de ses équipements sportifs et de loisirs. Porté par le Tennis-club et soutenu par la commune, ce projet offre aux habitants une nouvelle activité accessible à tous.

Du projet à la réalisation

Présentée en 2021 par le Tennis-club, l'idée d'aménager des terrains de padel sur d'anciens courts a progressivement fait son chemin. Convaincue de l'intérêt de cette discipline en plein essor, la municipalité a choisi d'accompagner le projet malgré un contexte marqué par d'importants investissements communaux.

Aux côtés des bénévoles du club,

hyper-motivés, élus et services municipaux se sont mobilisés pour monter les dossiers, rechercher les financements et assurer le suivi du chantier jusqu'à son aboutissement.

Une mobilisation collective

Cette réalisation a bénéficié du concours financier de l'État, via l'Agence nationale du Sport, de l'Europe à travers le FEADER, du Conseil départemental de la Charente-Maritime et de la commune de

Montendre, dont l'engagement a permis de concrétiser le projet.

Un sport pour tous

Accessible à tous les âges et principalement pratiqué en double, le padel séduit par sa simplicité et sa convivialité. Situés à proximité du lac et du camping, ces nouveaux terrains viennent enrichir l'offre sportive et de loisirs de la commune, tout en favorisant les rencontres et le vivre-ensemble.

RÈGLEMENT DU LAC

Adopté par le conseil municipal le 5 juin 2026, en voici les points principaux

- Vitesse limitée à 30 km/h
- Stationnement sur les zones prévues uniquement
- Interdiction de jeter des déchets, dégrader les équipements, casser des branches, cueillir des plantes ou grimper aux arbres
- Camping, feux, barbecues et pétards interdits
- Chiens tenus en laisse, baignade des animaux interdite
- Ne pas nourrir les oiseaux,
- Respecter la réglementation de la pêche
- Respect de la tranquillité du site : nuisances sonores et comportements gênants prohibés.
- Baignade surveillée uniquement aux périodes et horaires autorisés
- Activités commerciales soumises à autorisation.

Andronysiaque fait vivre le patrimoine

Visites guidées, animations et découverte du patrimoine : l'association Andronysiaque contribue activement à l'attractivité, l'animation touristique de Montendre et à la mise en valeur de ses richesses historiques et naturelles.

Découvrir l'histoire de Montendre

Tout au long de l'année, les bénévoles proposent des visites commentées du château, de son musée, du dolmen situé au pied du château et des halles (en partenariat avec l'association Talents d'Artisans), permettant aux visiteurs comme aux habitants de mieux connaître l'histoire locale.

Ce printemps, l'association a accueilli plusieurs groupes venus découvrir le patrimoine montendrais, et notamment des délégations de professeurs dans le cadre du projet Erasmus +.

Des rendez-vous estivaux

Après la célébration du solstice d'été en juin, l'association poursuivra ses animations avec les *Andromusées*, les 21 juillet et 18 août, avant la Randonnée des Fontaines, le 13 septembre.

Contacts : andronysiaque@gmail.com / 06 36 71 90 59



La visite du musée, un temps fort de la découverte de Montendre proposée par Andronysiaque.

Photo : association Andronysiaque

Le lac poursuit sa transformation

De nouveaux équipements pour les promeneurs

La commune poursuit l'amélioration des équipements touristiques et de loisirs autour du lac Baron-Desqueyroux afin d'offrir aux habitants et aux visiteurs un cadre de promenade toujours plus agréable.

Les trois sentiers de découverte consacrés à la faune et à la flore sont désormais entièrement aménagés et panneautés. Tout au long du parcours, les promeneurs peuvent ainsi mieux comprendre la richesse naturelle du site et les espèces qui y vivent.

Parallèlement, des travaux ont été réalisés pour faciliter l'accès à l'ensemble du tour du lac. Certaines pentes ont été adoucies afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'emprunter plus facilement les chemins.

Une contre-allée a également été créée le long de l'allée Ja-main. Elle dessert notamment le parcours sportif et permet une meilleure cohabitation entre les différents usagers du site, en séparant davantage les cheminements des promeneurs et les secteurs fréquentés par les pêcheurs. Ces aménagements viennent compléter les équipements déjà présents autour du lac et renforcent son attractivité comme espace de détente, de loisirs et de découverte de la nature.



A la découverte des espèces qui peuplent notre environnement



Le tour du lac accessible aux personnes à mobilité réduite

Préserver le lac, étape par étape

Dans le cadre de la gestion du lac Baron-Desqueyroux et de l'amélioration de la qualité des eaux du lac, la commune poursuit un programme de travaux engagé depuis plusieurs années. Après la réfection, l'an dernier, des deux moines de régulation situés au nord et au sud du lac, une nouvelle étape est aujourd'hui en cours avec la réalisation de deux pêcheries permanentes.

Pourquoi construire des pêcheries ?

Ces ouvrages sont indispensables avant les futures opérations de vidange du lac, rendues nécessaires par l'envasement progressif du plan d'eau. Leur rôle est de permettre la récupération et la préservation des poissons pendant la vidange. Cette disposition répond également à une obligation réglementaire.

Les pêcheries sont aménagées au niveau des deux moines restaurés l'an dernier et viendront compléter les équipements de gestion du lac.

Les prochaines étapes

Ces travaux achevés, un abaissement progressif du niveau du lac pourra être engagé, avec une première vidange prévue à l'automne prochain côté pêche, puis une seconde l'année suivante du côté des activités nautiques. Ces opérations permettront d'évaluer plus précisément l'état sanitaire du plan d'eau et de préparer la dernière phase du programme, qui comprendra la construction d'un nouveau déversoir et d'une passerelle. Conduit étape par étape, ce projet vise à préserver durablement la qualité des eaux du lac et les nombreux usages dont il fait aujourd'hui l'objet



D'impressionnants travaux avec notamment un spectaculaire enrochement.



Avec la reprise de la végétation naturelle, les pêcheries se fondront parfaitement dans l'environnement

Un engagement constant au service des habitants



Nettoyage, sécurisation, déblayage : en toute saison, les services municipaux sont sur le terrain.

Sécurité, entretien des espaces publics, propreté, soutien aux associations ou préparation de la saison estivale : les agents communaux assurent au quotidien de nombreuses missions essentielles au bon fonctionnement de la commune. Souvent discrètes, leurs interventions contribuent pourtant directement à la qualité de vie de tous les habitants..

Tempête Nils : une forte mobilisation des services municipaux

Au premier trimestre, la tempête Nils a fortement impacté plusieurs secteurs de la commune, notamment autour du lac. De nombreux arbres ont été déracinés ou fragilisés, nécessitant des interventions rapides pour sécuriser les espaces publics.

À l'école élémentaire, des pins ont ainsi dû être abattus afin de prévenir tout risque pour les usagers. Les opérations de déblaiement, d'élagage et de sécurisation ont représenté un volume de travail particulièrement important pour les services techniques.

Cette mobilisation a une nouvelle fois démontré la réactivité, la polyvalence et l'engagement des agents face aux situations imprévues.

Une campagne de fauche réalisée en régie

Depuis l'acquisition d'un nouveau tracteur équipé d'outils de fauche, la commune réalise désormais en régie la quasi-totalité de ses travaux d'entretien des accotements et espaces naturels.

Cette mission concerne l'entretien de 34,6 kms de routes, 15,8 kms de pistes forestières, 9,6 kms de chemins ruraux ainsi que 31 ha de prairies communales.

Assuré par Stéphane Babin, conducteur d'engins, ce travail contribue à la sécurité des déplacements, à la préservation des paysages et à la qualité du cadre de vie.

Voirie et entretien des espaces publics

Depuis que le Département n'assure plus le marquage au sol sur les routes départementales traversant la commune, la municipalité a adapté son organisation.

Afin de maîtriser les coûts, les interventions sont désormais programmées selon un cycle de quatre ans. Cette année, plusieurs secteurs ont bénéficié de nouveaux marquages, notamment le parking du centre culturel et

différents passages piétons.

Les services techniques ont également réalisé le nettoyage haute pression des bétons lavés du centre-ville ainsi que de la cour intérieure de la mairie afin de redonner tout leur éclat à ces espaces très fréquentés.

La propreté : un travail quotidien souvent méconnu

Deux agents municipaux sont spécifiquement chargés de la propreté urbaine. Leurs interventions suivent un programme régulier qui couvre l'ensemble du territoire communal.

Trois fois par semaine, ils assurent le nettoyage et la désinfection des sanitaires publics situés place de la Paix, place des Droits-de-l'Homme, place de l'Église, place Raymond-Paillé, à la base nautique, derrière la mairie et à la maison des pêcheurs. Malgré cet entretien régulier, certains équipements restent parfois dégradés par des comportements irrespectueux ou des incivilités.

Ces agents effectuent également deux tournées hebdomadaires des aires de collecte des déchets afin d'éliminer les dépôts sauvages et maintenir la propreté des abords.

Ils constatent toutefois que, six mois après la mise en place du nouveau rythme de collecte (Cf. article page 21), de nombreux habitants continuent à présenter leurs bacs ou sacs les mauvais jours, obligeant les services municipaux à intervenir pour les retirer.

Dans l'hyper-centre, ils assurent manuellement le désherbage des caniveaux et utilisent le « Glouton », un équipement de nettoyage de proximité, le lundi et le jeudi après le marché. Durant la période estivale, une intervention supplémentaire est réalisée le mercredi matin après les marchés nocturnes.

Une balayeuse (opération externalisée) intervient également le premier mardi de chaque mois afin de nettoyer l'ensemble des rues de la commune, hors hyper-centre.

TRAVAUX & CADRE DE VIE

Enfin, ces dernières semaines, les habitants ont peut-être remarqué le passage de l'hydrocureur. Cet équipement permet de nettoyer préventivement le réseau d'eaux pluviales afin d'éviter son engorgement lors des épisodes de fortes pluies et de limiter les risques d'inondation.

Un soutien précieux aux manifestations associatives

Tout au long de l'année, les services techniques accompagnent également les associations locales dans l'organisation de leurs manifestations.

Prêt et transport de matériel, installation de barrières, mise en place d'équipements ou préparation des sites : ces interventions représentent un travail conséquent, particulièrement à la belle saison où les événements se multiplient.

Les préparatifs de l'été

À l'approche de la saison estivale, les services municipaux intensifient leurs interventions afin d'accueillir habitants et visiteurs dans les meilleures conditions.

La piscine est nettoyée, remise en eau et l'ensemble des équipements techniques est vérifié. Les abords, la plage, les sanitaires et les locaux d'accueil font également l'objet d'un entretien approfondi.

Par ailleurs, des pièges à frelons asiatiques ont été installés au printemps dans le parc du lac afin de capturer les reines

au moment de la construction des nids et ainsi limiter la prolifération de cette espèce invasive.

Un engagement quotidien au service de tous

Qu'il s'agisse d'assurer la sécurité des habitants, de maintenir la propreté des espaces publics, de soutenir les associations ou de préparer les équipements communaux à l'arrivée des beaux jours, les agents municipaux accomplissent chaque jour un travail essentiel.

Ces missions essentielles contribuent directement à la qualité de vie de l'ensemble des habitants et à l'image de la Commune.



Une veille quotidienne pour ramasser les déchets "oubliés", nettoyer les sanitaires publics, dans les rues et les sites touristiques

Le château : un patrimoine à préserver et à embellir

Le chantier de consolidation des remparts du château s'est déroulé sur plusieurs mois. D'importantes fissures avaient été constatées sur cet édifice emblématique de la commune, désordres vraisemblablement aggravés par l'accumulation des fortes pluies.



Le rempart sud du château rénové et consolidé dans les règles de l'art par les Compagnons de Saint Jacques



L'embellissement du site passe aussi par un fleurissement coloré et durable

Compte tenu du caractère patrimonial du site et des difficultés d'accès, des études techniques approfondies avaient été menées afin d'identifier la solution la plus adaptée. À l'issue de cette phase d'expertise, un cahier des charges avait été établi puis une mise en concurrence organisée. Les travaux ont été confiés aux Compagnons de Saint-Jacques de Barbezieux.

Le vieillissement de l'ouvrage nécessite toutefois une vigilance constante. D'autres désordres sont apparus sur la partie ouest des remparts, pourtant rénovée il y a une quinzaine d'années dans le cadre d'un chantier mené avec les volontaires internationaux de Solidarités Jeunesses.

Les travaux se poursuivront donc sur cette zone afin de préserver durablement le monument.

Par ailleurs, l'escalier intérieur en pierre permettant d'accéder à la toiture-terrasse de la tour carrée a également été rénové, améliorant à la fois la sécurité et l'accueil du public.



Avant



Après



Cette première fleur, Clément Bernard et Louisiane Bernard sont allés la "cueillir" en février à Marmande, accompagnés de leur responsable Noël Crosson, du maire et de Didier Piéfort, conseiller municipal délégué : une belle reconnaissance de leur professionnalisme et de leur action !

UNE COMMUNE PLUS VERTE : DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Un engagement récompensé

L'obtention de la première fleur au concours des Villes et Villages Fleuris récompense l'engagement de la commune en faveur d'un fleurissement plus durable, d'une meilleure gestion des espaces publics et d'une attention renforcée portée à la biodiversité. Derrière cette distinction, les agents du service espaces verts poursuivent un travail quotidien d'aménagement, d'entretien et d'adaptation aux enjeux environnementaux.

Un fleurissement plus durable

Après un été principalement consacré à l'arrosage et au désherbage, plusieurs plantations ont été réalisées place de la Poste, avenue de la Gare et rue du Nord.

Dans le respect du cahier des charges du concours, les massifs évoluent : davantage de vivaces, de bulbes et de plantes couvrantes, moins gourmandes en eau et protégées par des copeaux limitant l'évaporation. Les jardinières traditionnelles d'annuelles laissent progressivement place à un fleurissement plus sobre et durable.

La biodiversité prend racine

Une trentaine d'arbres, principalement des érables, ont été plantés autour de la salle des fêtes et le long de la piste cyclable.

À l'école maternelle, avec les enfants, ainsi que place du Champ-de-Foire, des micro-forêts composées de fruitiers et d'essences locales ont été créées afin de favoriser des îlots de fraîcheur et la biodiversité. À terme, leurs fruits pourront être cueillis par les habitants.

Des jachères fleuries composées de

graines endémiques et mellifères ont aussi été semées afin de favoriser les pollinisateurs.

Au massif de la mairie, au centre culturel et bientôt devant l'église, des plantations favorables aux insectes pollinisateurs complètent les aménagements. La commune privilégie par ailleurs des fournisseurs locaux pour les végétaux et graines.

Même les compositions florales des cérémonies patriotiques sont désormais replantées dans les massifs après les commémorations.

Une nouvelle approche

L'été, les agents assurent l'entretien des massifs, l'arrosage, le débroussaillage, les cimetières et les abords du bassin ludique.

Dans les cimetières, de nouveaux panneaux accompagnent la végétalisation de certaines allées et rappellent les consignes de tri des déchets. La commune développe aussi une taille raisonnée des haies, déjà engagée à l'école maternelle et appelée à s'étendre.

Un centre-ville plus vert et participatif

Rue du Marché, Grand'Rue et le long de la placette, des treilles accueillent jasmins et clématites afin d'apporter fraîcheur et parfums aux rues commerçantes. Leur arrosage est confié aux riverains, dans un esprit participatif.

Habitants de ce secteur, si vous êtes intéressés par la végétalisation de votre façade, contactez la mairie !

Malgré les intempéries

Les tempêtes de l'hiver ont retardé certains projets, plusieurs semaines ayant été consacrées à sécuriser les arbres fragilisés. Malgré cela, les plantations réalisées l'an dernier ont très bien repris, avec peu de pertes. Au château, la pelouse a été réensemencée après les travaux des remparts et les aménagements autour du dolmen améliorés.



Des vivaces peu exigeantes en eau

Prochains aménagements

À l'automne, un grand massif paysager pourrait être créé place de la Poste. De nouveaux aménagements sont aussi envisagés aux abords du cinéma. Autant d'initiatives qui illustrent une ambition affirmée : faire du végétal un levier de qualité de vie, de biodiversité et d'adaptation aux évolutions climatiques.

50 ANS D'AMITIÉ CÉLÉBRÉS EN FÊTE

Émotions, convivialité et souvenirs partagés ont rythmé les célébrations du 50e anniversaire du jumelage entre Montendre et Sulz am Neckar. Entre cérémonies officielles, temps festifs, accueil en famille et moments de partage, élus, bénévoles et habitants ont célébré une relation d'amitié bâtie depuis un demi-siècle autour des échanges, de la solidarité et d'une volonté commune de faire vivre une fraternité européenne concrète.

Un accueil chaleureux placé sous le signe des retrouvailles

Les festivités ont débuté jeudi en fin de journée avec l'arrivée de la délégation allemande, accueillie en musique par la Lyre montendraise avant un verre de l'amitié réunissant élus, bénévoles, familles d'accueil et membres des comités de jumelage. Les participants allemands ont ensuite rejoint leurs familles d'accueil, perpétuant une tradition qui fait la force du jumelage : des liens humains entretenus au fil des rencontres et des amitiés nouées entre générations.

La Maison de Sulz, trente ans d'histoire commune

Vendredi matin, une cérémonie a marqué les 30 ans de la Maison de Sulz, lieu emblématique du jumelage. Les interventions de Laurent Motard, traduites en allemand par Jérôme Dessene, de Manfred Maier, de Jens Keucher et du maire de Montendre, traduit par Reiner Woessner, ont retracé l'histoire de ce projet collectif.

L'origine du projet remonte à 1986, lors du 10e anniversaire du jumelage, avec le don d'un terrain par la commune. Construite à Sulz en 1995 selon une architecture inspirée des maisons de la Forêt-Noire, la maison fut

démontée puis transportée à Montendre en 1996 afin d'être reconstruite en seulement dix jours grâce à l'implication d'artisans français et allemands, des collectivités, d'entreprises locales et de nombreux bénévoles. Pouvant accueillir jusqu'à quinze personnes, elle est devenue un lieu privilégié d'échanges et de séjours, tout en restant accessible à la location.

Le maire de Montendre a rappelé le caractère exceptionnel de cette aventure : permis de construire accordé le 8 janvier 1996, ouverture du chantier le 18 mars. Entreprises locales, bénévoles, habitants et membres des comités de jumelage s'étaient alors fortement mobilisés, tandis que le comité montendrais contribuait financièrement au projet à hauteur de 80 000 francs.

Au-delà du chantier, le maire a souligné les souvenirs humains laissés par cette réalisation : journées de travail partagées, repas improvisés, moments de convivialité et liens durables entre Sulzois et Montendrais. Le 25 mai 1996 furent inaugurées la Maison de Sulz et l'allée Alfred Mampl, en hommage à l'un des artisans majeurs du jumelage.



Photo d'archive : artisans et bénévoles de la Maison de Sulz en 1996



En 2014, les Sulzois avaient construit un abri vélo pour compléter les équipements de la Maison de Sulz



Fidèle parmi les fidèles, Micheline Dupin est une membre active du jumelage depuis 50 ans !



Traditionnelle réunion des municipalités et des comités à la Mairie



Le serment d'amitié renouvelé 50 ans après la création du jumelage



Photo officielle et festive de ce bel anniversaire



Discours officiels et échanges de cadeaux



Autour du président Laurent Motard et de sa trésorière Micheline Dupin, une partie des membres du comité de jumelage, artisans de cette incroyable programmation



Le saunier, personnage typique du carnaval sulzois (on a aussi vu parader l'optimist et le pessimist, bien connus des habitués du Fasnet) et le dragon, mascotte de notre ville jumelle



La tour carrée illuminée par l'amitié franco-allemande, tout un symbole !

Dans son intervention, Manfred Maier, président de Global, a souligné combien cette réalisation n'aurait pu voir le jour sans l'engagement de tous. Il a également rappelé que cet esprit de coopération se prolonge aujourd'hui avec le projet d'une future maison d'hôtes « Montendre » à Sulz, destinée à favoriser les échanges humains, scolaires, linguistiques et professionnels.

La matinée s'est poursuivie autour d'un apéritif proposé par O P'tits Oignons avant un pique-nique au lac, à proximité de La Double Aventure. Certains participants ont ensuite profité d'activités comme l'accrobranche ou le tir à l'arc avec Arrow Game Charente.

Cinquante ans d'amitié et de solidarité

Temps fort de la célébration, les maires et les comités de jumelage ont signé un traité d'amitié réaffirmant leur volonté de poursuivre et renforcer les liens entre les deux villes. Le texte rappelle que cette coopération constitue une richesse précieuse et une contribution essentielle à la paix, à la solidarité et à l'unité entre les nations européennes. Par cet engagement symbolique, les signataires ont exprimé leur volonté commune de faire vivre et transmettre ce jumelage aux générations futures.

Accompagnés en musique et précédés des majorettes, élus, délégations et participants ont ensuite rejoint les halles en cortège, où se sont déroulés les discours officiels du 50e anniversaire ainsi que les échanges de présents entre les deux communes.

Les maires de Montendre et de Sulz am Neckar ont rappelé que ce jumelage, né dans le contexte de la réconciliation franco-allemande, s'est construit au fil des décennies grâce

aux rencontres, aux échanges et à un attachement partagé aux valeurs d'ouverture et de coopération. Les élus ont également évoqué plusieurs moments marquants, notamment l'aide apportée par les pompiers de Sulz après la tempête de 1999 et la continuité des liens durant la crise sanitaire. Un hommage appuyé a enfin été rendu aux bénévoles, élus et membres des comités de jumelage, avec une mention particulière pour Micheline Dupin, engagée depuis l'origine et toujours trésorière du comité montendrais.

Un programme festif et convivial

Vendredi soir, le repas officiel organisé à la salle des fêtes a rassemblé les participants autour des prestations de Nord Gironde Majorettes Estuaire, des Cagouillards de Bois-redon et des Happy Tiags 17, avant une soirée dansante animée par David Marais.

Le samedi midi, Français et Allemands se sont retrouvés dans une ambiance conviviale autour d'un repas partagé, autour des braseros. L'après-midi libre a permis à certains de découvrir le musée de la Tour Carrée avec l'association Andronysiaque, tandis que d'autres profitaient de temps d'échanges en famille ou entre amis.

La soirée du samedi s'est poursuivie avec le concert de La Compagnie du Groove, suivi d'un spectacle pyrotechnique proposé par La Compagnie AKOUMA

Dimanche matin, à 9 heures, les bus ont repris la route du retour, laissant derrière eux de nombreux souvenirs et la promesse de poursuivre longtemps encore cette belle aventure humaine entre Montendre et Sulz.

A l'année prochaine à Sulz pour le retour !

TOUTOUTHÉRAPEUTES ET CIE : le lien animal au service du bien-être



Odile entourée de Philippe et Jean-Michel :
un noyau dynamique et généreux:



Une présence rassurante en pédiatrie
Crédit photo de l'association



Le chien, un précieux partenaire de lien social
Crédit photo de l'association

Chiens, lapins nains, cochons d'Inde... Derrière les visites de l'association Toutouthérapeutes et compagnie, il y a bien plus qu'un moment de détente : un accompagnement attentif auprès de personnes âgées, malades ou fragilisées. À Montendre comme ailleurs, cette association rare apporte réconfort, stimulation et lien social à des publics confrontés à l'isolement, à la souffrance ou à la perte d'autonomie.

Une association engagée auprès des publics fragiles

Odile Jarret-Chénier, Philippe Fillez et Jean-Michel Boutin constituent le noyau dur de l'association **Toutouthérapeutes et Cie**, anciennement Nos amis toutouthérapeutes. Le changement de nom accompagne une évolution : aux côtés des chiens interviennent désormais de petits animaux de compagnie.

L'association intervient dans les établissements scolaires, les Ehpad, les maisons relais, auprès de personnes souffrant de troubles psychiques légers, mais aussi en milieu hospitalier, notamment au service pédiatrique et aux urgences pédiatriques du CHU d'Angoulême.

Au collège de Montendre, des élèves de 3e, accompagnés par leur professeure principale Annabelle Ardouin, soutiennent activement l'association grâce à des collectes et ventes destinées à financer ses actions.

Des interventions qui redonnent envie et mouvement

En Ehpad, l'arrivée de l'équipe est souvent accueillie avec sourires, rires et applaudissements. Même les personnes les plus limitées dans leurs mouvements tiennent à participer à ces séances d'une heure, strictement encadrées. À visée thérapeutique, les ateliers favorisent le mouvement, la mobilité, la parole et les échanges. Les souvenirs ressurgissent autour des animaux de compagnie d'autrefois ou d'anecdotes personnelles.

Après la présentation des intervenants et des animaux, trois animations ludiques se succèdent, renouvelées à chaque visite. Faisant appel aux gestes et aux réactions, elles procurent plaisir, motivation et apaisement, offrant une parenthèse face à un quotidien parfois difficile ou douloureux.

Quand l'animal aide à apaiser la souffrance

À l'hôpital, les effets observés sont marquants. Odile Jarret-Charrier se souvient d'un bébé gravement ébouillanté qui, le temps d'une rencontre avec un chien, avait momentanément oublié sa douleur. Un autre enfant blessé à la main avait lui aussi participé aux animations, retrouvant un instant d'apaisement.

Sans se substituer aux soins, ces interventions contribuent à rassurer, détourner temporairement l'attention de la douleur et susciter des émotions positives.

Un cadre sérieux et très encadré

Le travail de Toutouthérapeutes et Cie repose sur un protocole précis : les interventions ne dépassent jamais une heure et les animaux sont rigoureusement sélectionnés. Avant d'intégrer l'équipe, chaque chien passe une homologation fondée sur une trentaine de tests portant sur son comportement et sa sociabilité. Il ne s'agit pas de chiens « savants », mais d'animaux équilibrés, dociles et appréciant le contact humain.

Chaque animal homologué bénéficie d'un suivi vétérinaire à jour. Les chiens, petits ou grands, de race ou non, interviennent avec leurs maîtres, accompagnés des membres de l'association. L'homologation peut être réévaluée en cas de changement de comportement, notamment après une blessure ou une pathologie.

Une demande croissante, un besoin de bénévoles

Aujourd'hui, 21 chiens homologués interviennent régulièrement avec leurs maîtres, venus du département et au-delà, mais cela reste insuffisant face à une demande croissante des établissements médico-sociaux et spécialisés.

Deux séances d'homologation sont organisées chaque semestre pour accueillir de nouveaux binômes maître-animal. Cet engagement demande du temps et un réel investissement personnel, même si les déplacements sont remboursés.

Face à la demande, depuis le 17 janvier 2026, une antenne a été créée dans les Landes et de nouvelles antennes doivent voir le jour, notamment dans le nord du département, en Vendée et en Gironde. Pour poursuivre son développement, l'association s'appuie sur des vide-greniers, des boîtes à dons chez des commerçants locaux et le soutien fidèle des collégiens de Montendre.

Envie de participer ?

Vous souhaitez faire homologuer votre compagnon, soutenir les actions de l'association, contactez :

- Odile Jarret-Chénier : odile.jarret@gmail.com - 07 88 15 36 09

- Philippe Fillez : 06 23 30 42 25

- Jean-Michel Boutin : 06 85 16 37 37

L'association est également présente sur Facebook et Instagram.

Art'Y Danse : la danse de salon s'invite à Montendre

Depuis septembre 2024, l'association Art'Y Danse, fondée par Jean-François Lefèvre et son amie Danielle Roy, rythme la vie montendraise au son des pas de valse et de tango. Une initiative généreuse, où passion et convivialité se mêlent.

Une aventure née d'une vocation

Jean-François Lefèvre, ancien enseignant de danse en pleine reconversion, a choisi de perpétuer son engagement en proposant des cours gratuits de danse de salon. Aux côtés de Danielle Roy, il a lancé Art'Y Danse, une structure ouverte à tous, débutants comme amateurs éclairés. Les séances se déroulent chaque mercredi dès 18h, avec deux ateliers successifs d'1h15, adaptés à différents niveaux.

Fort d'un parcours impressionnant – ancien formateur, arbitre et compétiteur jusqu'à 25 ans –, il transmet aujourd'hui son savoir avec exigence et bienveillance.

Au programme : rock, cha-cha-cha, tango, quick-step (version anglaise du charleston en duo) ou encore valse. Une trentaine de membres composent le cœur actif de cette jeune association.

Allier technique et plaisir

Ici, la danse de couple est bien plus qu'un simple passe-temps : c'est une discipline à la fois exigeante et ludique. Les participants, qu'ils viennent accompagnés ou seuls, y trouvent un espace où apprendre, progresser et s'amuser. Les duos se forment et se transforment au fil des séances, favorisant les échanges et la découverte.

« Venez vous détendre, partagez un moment en duo alors que le quotidien vous éloigne souvent l'un de l'autre », invite Jean-François Lefèvre. Pour lui, la clé du succès réside dans la régularité : « Cette pratique demande de l'application, de la concentration, et une implication de chacun. C'est aussi un excellent exercice pour l'esprit.

Une soirée exceptionnelle : la Nuit de la Danse

En début d'été, Art'Y Danse a marqué les esprits avec sa Nuit de la Danse, une soirée mêlant bal, concours et spectacles. L'événement a réuni adhérents, danseurs et curieux autour de démonstrations assurées par deux artistes internationaux, dont des figures de Danse avec les stars Belgique, classées parmi les meilleurs danseurs mondiaux, ainsi que d'anciens champions. Cette soirée, proposée à un tarif très accessible, avait pour objectif de divertir, de faire découvrir la danse au plus grand nombre et de mettre en lumière cette jeune structure locale. Pari réussi !

Le club remercie chaleureusement les bénévoles mobilisés pour la logistique, l'ensemble des danseurs



Chaque semaine, les danseurs se retrouvent sur la piste.
Crédit photo JF Lefèvre

ayant participé au spectacle d'ouverture, ainsi que le couple du club qui a obtenu une belle deuxième place au concours national.

Une communauté unie par la passion

Au-delà des cours, Art'Y Danse cultive une ambiance chaleureuse et solidaire. « C'est l'occasion de briser la routine, de nouer des liens et de partager une même passion », souligne son fondateur. L'émulation est telle que les membres se retrouvent parfois en dehors des séances pour s'entraîner ensemble, même en l'absence de leur professeur.

À vous de jouer !

Séduits par cette initiative ?

Tentez l'expérience avec Art'Y Danse !

Pour toute demande d'information ou inscription, contactez Jean-François Lefèvre : lefevre-jfc@gmx.fr.



Des cours pour apprendre et progresser à deux.
Crédit photo JF Lefèvre

Vous êtes comme ça

Laurent Bonet, l'heure de la retraite

Directeur depuis 2021 et enseignant à l'école maternelle Simone Veil depuis 2007, Laurent Bonet quittera l'établissement à la fin de l'année scolaire

En septembre prochain, Laurent Bonet ne fera pas sa rentrée comme chaque année. Après une carrière dans l'enseignement débutée il y a plus de quarante ans, dont de nombreuses années à Montendre, le directeur de l'école maternelle Simone Veil a choisi de faire valoir ses droits à la retraite.

Une carrière entre transmission et passion musicale

Laurent Bonet enseigne depuis 1982, avec une parenthèse de six années consacrée à sa première passion : la musique. Batteur talentueux, il a, avec son frère Christophe et leurs groupes, marqué la scène musicale montendraise et au-delà, jusqu'au Printemps de Bourges où ils figurèrent parmi les découvertes de 1992 avec le fameux groupe "Royal Looping".

De retour dans l'Éducation nationale, il exerce comme titulaire remplaçant à

l'école élémentaire Jacques Baumont, avant de rejoindre durablement la maternelle, où il enseigne depuis 2007 et qu'il dirige depuis 2021.

Parallèlement, il s'investit long-temps dans la vie culturelle locale en présidant ADONF, à l'origine de la Rock School et fortement engagée dans le Free Music.



Laurent Bonet : une carrière au service de l'enfance et des premiers apprentissages

« Les plus belles années de ma carrière »

Il le dit volontiers : ses années à l'école maternelle ont été les plus belles de sa carrière. Il évoque un environnement de travail de qualité, une grande cour arborée, une salle de motricité exceptionnelle et surtout une équipe investie.

Il souligne le professionnalisme des enseignants, des ATSEM, la qualité du service restauration et les liens avec l'accueil périscolaire, dans un climat de dialogue et de confiance. Il tient aussi à saluer les bonnes relations entretenues avec élus et services municipaux.

Une école qui fait grandir et une équipe soudée

Parmi ses satisfactions récentes figure l'obtention du **label E3D**, qui récompense les actions menées avec les enfants autour du développement durable et de la biodiversité : plantation d'une micro-forêt, installation d'un poulailler ou encore nouveaux aménagements dans la cour.

À l'inverse, la période du Covid reste un souvenir difficile, marqué par des protocoles complexes à appliquer auprès de très jeunes enfants. Laurent retient toutefois l'engagement des équipes, mobilisées pour préserver au mieux le quotidien des élèves.

Avec son départ, l'école maternelle voit partir un enseignant apprécié et un directeur attaché au travail collectif, à la qualité de l'accueil des enfants et à la vie de son établissement.

Étienne JENNAUD, le rémouleur du marché

Chaque jeudi, sauf le 3e du mois, on peut rencontrer Étienne Jennaud au marché. Affûteur-rémouleur, il redonne vie aux couteaux, outils et ustensiles du quotidien. Derrière ce savoir-faire se révèle aussi le parcours d'un homme engagé.

Un savoir-faire au service des objets

Couteaux, ciseaux, sécateurs, chaînes de tronçonneuse, rabots ou outils de jardinage :

Étienne Jennaud redonne du tranchant à de nombreux objets. Professionnels et

particuliers font appel à lui pour entretenir leur matériel et prolonger sa durée de vie.



Étienne Jennaud restaure et répare vos couteaux et bien d'autres outils

Une reconversion réussie

Avant d'être rémouleur, Étienne a travaillé comme cuisinier, en restauration traditionnelle puis collective. Durant le confinement, il se consacre à une passion ancienne : la forge. La coutellerie l'amène alors à envisager une nouvelle voie. Lorsque le rémouleur présent sur les marchés du secteur cesse son activité, il se forme au métier et crée son entreprise.

Réparer plutôt que remplacer

Son activité répond à une attente croissante : réparer plutôt que jeter. En restaurant des outils parfois très abîmés, il contribue à une consommation plus responsable et redonne parfois vie à de véritables objets de famille.

Un engagement pour la mémoire

Porte-drapeau de l'Amicale de Sachsenhausen et de l'AFMD-17, Étienne Jennaud participe activement aux cérémonies commémoratives. Cet engagement fait écho à son histoire familiale : son arrière-grand-père est mort en déportation pour faits de résistance.

À travers cette mission, il souhaite transmettre aux jeunes générations la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour leurs convictions et leur liberté.

Un "passeur"

Par son métier comme par son engagement citoyen, Étienne Jennaud s'attache à faire vivre ce qui mérite de l'être : les objets, les savoir-faire et la mémoire.

La CTG des 3 Monts : un projet commun au service des habitants

Une convention à l'échelle des 3 Monts

Signée en janvier dernier avec la CAF pour la période 2026-2029, la Convention Territoriale Globale (CTG) des 3 Monts réunit désormais le bassin de vie de Montendre et les syndicats de communes de Montlieu-la-Garde et de Montguyon, auparavant regroupés au sein de la CTG des 2 Monts.

Cette convention permet de coordonner des actions autour des familles, de l'enfance, de la jeunesse, du lien social, de l'accès aux droits ou encore du logement.

Des actions concrètes sur le territoire

La CTG met ainsi en réseau les acteurs du social, de l'enfance, de la culture et les collectivités, au service des habitants.

Portées par les associations ou les communes jeunesse, des actions ont déjà été engagées :

- une étude sur les besoins en logements des jeunes ;
- l'amélioration de locaux dédiés à l'enfance ;
- des actions autour de la parentalité ;
- le développement du relais petite enfance itinérant.

Le handicap, l'inclusion et la santé mentale font également partie des thématiques prises en compte.

Un travail mené avec les élus et les acteurs locaux

La CTG des 3 Monts fonctionne avec un comité de pilotage composé de 15 élus et s'appuie sur le travail des deux chargées de coopération territoriale, Patricia Didry-Moureuille et Isabelle Bonnin. Plusieurs actions déjà existantes seront poursuivies et développées à l'échelle des 3 Monts, avec notamment l'ouverture prochaine d'une crèche à Montlieu-la-Garde.



Isabelle Bonnin, nouvelle chargée de coopération territoriale avec Christophe Boule, adjoint référent pour la CTG

LA Maison Pop' : la parole des jeunes récompensée

Depuis plusieurs années, La Maison Pop' accompagne les projets collectifs portés par les jeunes au sein de « Paroles de jeunes », dans un espace dédié au centre social, avec l'appui des animateurs jeunesse, Amandine Vergnaud et Jonathan Antil. Une permanence de la Maison des adolescents et jeunes adultes est également proposée le dernier mercredi du mois, de 14 h à 17 h.

Un court-métrage pour s'exprimer

Dans le cadre de « Paroles de jeunes », l'équipe du centre social a proposé aux jeunes de réaliser un court-métrage avec l'appui du professionnel Yanné Ramakers.

L'objectif était de leur offrir un projet fédérateur, avec un cadre clair : écrire, jouer, mettre en scène et présenter leur film au festival FestiPREV, à La Rochelle.

Un groupe s'est constitué autour de cette aventure. Avec l'aide des animateurs, les jeunes ont fait émerger leurs idées, écrit les dialogues et pensé la mise en scène. Le sujet choisi, sensible, porte sur les violences subies dans des contextes d'alcoolisation. Tout au long du projet, les animateurs ont accompagné les échanges, soutenu la parole des jeunes et veillé à créer un cadre sécurisant.

Leur film récompensé à La Rochelle

Présenté au festival FestiPREV à La Rochelle, le court-métrage a conduit

les jeunes à monter sur scène pour défendre leur projet devant un large public. Leur engagement a été récompensé par le prix du jury professionnel, une belle reconnaissance pour eux et pour les adultes qui les accompagnent

L'aventure qui continue !

Depuis cette récompense, le film « J'ai déjà »* poursuit son chemin. Il a notamment été présenté lors de l'édition *Hors les Murs* de FestiPREV au cinéma de Montendre. D'autres temps forts sont prévus : projections-échanges au collège, présentation aux élus CTG, remise du 1^{er} prix de la MSA des Charentes, participation au séjour du réseau des jeunes des centres sociaux de Charente-Maritime, ainsi qu'à d'autres festivals.

Un projet collectif à soutenir

Ces projets sont rendus possibles grâce à l'engagement de toute une équipe, du conseil d'administration aux animateurs, avec le soutien de la CAF 17 et de la MSA. Le film et les



Un rêve éveillé pour les jeunes de PDJ, ici à La Rochelle

déplacements représentent un coût important, mais ils permettent aux jeunes de vivre une expérience forte, de prendre confiance et de porter leur message plus loin.

Chacun peut contribuer à cette dynamique : en parlant du projet, en soutenant l'association, en adhérant ou en faisant un don éligible au mécénat.

Comme le dit le proverbe, il faut tout un village pour élever un enfant. Montrons que nous sommes tous et toutes ensemble capables de donner à nos jeunes l'envie de créer, de rêver et de porter leur message haut et loin.

*Le film est à découvrir [ici](#) (youtube : festiprev "J'ai déjà")

Économie & revitalisation

Un nouveau commerce et un logement pour redonner vie à un bâtiment vacant

Inoccupé depuis plusieurs années, l'immeuble situé au 1, rue du Nord, connu comme l'ancienne boulangerie Brunet, va connaître une nouvelle étape. La commune de Montendre a choisi d'investir dans ce projet en rachetant le bâtiment, afin de le réhabiliter et d'y permettre prochainement l'installation d'un commerce de proximité et d'un logement.

Un projet qui répond aux besoins des habitants

Le bâtiment, acquis par la commune, sera entièrement rénové afin d'accueillir une pâtisserie, un dépôt de pain et un salon de thé au rez-de-chaussée. Cette nouvelle activité répond à des attentes exprimées par les habitants, notamment le retour d'une offre de boulangerie de proximité et la création d'un lieu convivial favorisant les échanges.

Commerce et habitat réunis

L'étage sera aménagé en logement, contribuant ainsi à renforcer l'offre locative et à attirer de nouveaux habitants en centre-ville. Cette double vocation permettra de redonner une fonction durable à un immeuble vacant tout en participant à la dynamique du cœur de ville.

Un projet soutenu par plusieurs partenaires

Pour mener à bien cette opération, la commune a sollicité le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Fonds européen de développement régional (FEDER). Le conseil municipal a par ailleurs confirmé sa participation au financement de la part restant à sa charge.

Un bâtiment qui retrouve une nouvelle vie

À travers cette réhabilitation, Montendre poursuit son objectif de renforcer l'attractivité du centre-ville en développant à la fois les services de proximité, l'habitat et la qualité de vie des habitants.



L'immeuble est idéalement situé à proximité des commerces de centre-ville et du parking de la place de la Paix



... et bénéficie d'une belle terrasse ombragée dans l'arrière-cour

Des aides pour soutenir les commerces et embellir le centre-ville

Dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, la Commune agit concrètement pour revitaliser le centre-ville. Elle accompagne l'installation de nouveaux commerces, soutient certaines activités économiques et encourage l'embellissement des bâtiments.

Un soutien aux commerces

La Commune peut accorder des aides à l'installation ou à la reprise de commerces et d'activités artisanales, notamment lorsque l'activité n'existe pas encore en centre-ville ou lorsqu'elle est identifiée comme stratégique pour le territoire.

Ces aides traduisent une volonté claire : faciliter l'arrivée de nouvelles activités, renforcer l'attractivité du centre-ville et accompagner les porteurs de projet dans leurs démarches..

Des aides encadrées

L'attribution des aides fait l'objet d'un examen attentif. Le projet doit notamment être situé dans le périmètre de l'ORT, l'Opération de Revitalisation du Territoire, et

être accompagné par une structure dédiée, comme la Chambre de commerce et d'industrie ou la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Les demandes doivent être complètes et accompagnées des justificatifs nécessaires. Lorsque des travaux sont réalisés, ils doivent respecter les règles applicables aux établissements recevant du public, appelés ERP. La Commune vérifie également la réalité des travaux avant tout versement.

Embellir le centre-ville et valoriser l'économie locale

La Commune encourage aussi les propriétaires à améliorer l'aspect de leurs bâtiments, notamment par les travaux de façade, qui participent à l'embellissement du cadre de vie et à l'image du centre-ville.

En parallèle, le manager de commerce réalise des portraits de l'ensemble des acteurs économiques de Montendre. Publiés régulièrement sur la page Facebook de la Commune, ils permettent de mieux faire connaître les commerces, artisans, entreprises et services du territoire

Se renseigner en mairie

Ces aides s'inscrivent dans une logique d'installation durable : en cas de départ avant trois ans, les sommes versées devront être remboursées.

Les commerçants, artisans ou propriétaires intéressés sont invités à se rapprocher de la mairie afin de connaître les conditions d'éligibilité et les démarches à effectuer.

Deux commerces de proximité à l'honneur

Esprit de Famille : trois générations au service de l'élégance

Une histoire familiale ancrée au cœur de la ville

Installée rue du Marché, la boutique *Esprit de Famille* fait partie des commerces emblématiques du centre-ville. Son histoire débute en 1969, lorsque la grand-mère de Cathy Doussain ouvre son magasin sous l'enseigne SERMO.

En 1982, sa mère, Liliane, lui succède avant que Cathy ne reprenne à son tour l'activité en 2003.

Depuis plus de cinquante ans, ce commerce familial perpétue une même philosophie : proposer un accueil chaleureux, des conseils personnalisés et une offre de prêt-à-porter de qualité. Une aventure entrepreneuriale portée par trois générations de femmes attachées au commerce de proximité et à la relation humaine.



Le conseil et la proximité avant tout

Depuis quinze ans, Cathy partage cette aventure avec Murielle. Ensemble, elles accompagnent leurs clientes dans le choix de vêtements adaptés à leurs envies, leur personnalité et leur silhouette. Au fil des années, bien plus qu'une simple relation commerciale, ce sont des liens de confiance qui se sont noués avec de nombreuses

clientes, dont certaines fréquentent la boutique depuis plusieurs générations.

Cette proximité, fondée sur l'écoute, le conseil et la connaissance des goûts de chacune, constitue l'une des marques de fabrique d'*Esprit de Famille*. Cathy et Murielle prennent plaisir à accueillir, échanger et guider leurs clientes dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Des rendez-vous attendus

Cette complicité se retrouve notamment lors des traditionnelles ventes privées organisées par la boutique. Ces journées privilégiées sont toujours des moments très appréciés, où clientes fidèles, habituées de longue date et nouvelles venues se retrouvent dans une atmosphère chaleureuse. Au-delà des collections présentées, ce sont aussi des occasions de partager un moment agréable, de prendre des nouvelles et d'entretenir les liens qui se sont tissés au fil du temps.

Un attachement fort à Montendre

Très attachée à Montendre, Cathy conserve un lien fort avec la ville où sa famille a développé son activité depuis plus d'un demi-siècle. Elle apprécie les efforts engagés pour embellir et dynamiser le centre-ville ainsi que le développement des atouts touristiques du territoire.

Aujourd'hui, *Esprit de Famille* est bien plus qu'un magasin de prêt-à-porter : c'est une adresse familière pour plusieurs générations d'habitants et un commerce qui participe, année après année, à la vitalité et à l'attractivité du cœur de ville.

Michel Vander-Meiren, une figure du commerce montendrais

Au Fil de l'Eau, une adresse incontournable

Depuis 1999, Michel Vander-Meiren dirige *Au Fil de l'Eau*, à Montendre. Le magasin propose du matériel de pêche, de chasse et de ball-trap, ainsi que des vêtements et accessoires et un service de retrait de colis.

Au fil des années, le commerce est devenu un véritable lieu de proximité, où l'on vient autant pour les conseils de Michel que pour la qualité de son accueil.

Un commerçant connu de tous

À Montendre, tout le monde connaît Michel... et Michel connaît presque tout le monde !

Toujours disponible, chaleureux et de bon conseil, il apprécie le contact avec les habitués, les visiteurs et les débutants qu'il accompagne avec

passion. Son magasin lui ressemble : convivial, authentique et ouvert à tous.

Un engagement au service de la pêche

Très attaché au lac Baron-Desqueyroux, Michel est également président de la société de pêche *La Gaule des Joyeux Montendrais*.

À ce titre, il contribue à l'organisation de manifestations halieutiques et au reempoissonnement annuel du lac. C'est également auprès de lui qu'on peut se procurer la carte de pêche indispensable pour pratiquer cette activité au lac !

Par son activité commerciale et son engagement associatif, Michel participe pleinement à la vie et au dynamisme de Montendre.

Connu de tous et toujours prêt à échanger, il incarne parfaitement les valeurs du commerce de proximité : l'accueil, le conseil et le lien humain.



Au Fil de l'Eau
19 Grand' Rue,
ouvert du mardi au samedi, de
9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
Tél. : 05 46 49 09 18

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES : UNE ACTION COLLECTIVE POUR PRÉSERVER LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

Prévenir la prolifération pour protéger le cadre de vie : Afin de préserver l'hygiène, la santé publique et la qualité du cadre de vie, la commune de Montendre engagera prochainement une action collective de lutte contre les blattes (cafards) dans le centre-ville. Cette démarche, intégralement prise en charge par la collectivité, vise à agir rapidement afin de limiter durablement les risques liés à ces nuisibles et d'éviter leur propagation.

Pourquoi agir contre les blattes ?

La lutte contre les blattes est nécessaire car ces nuisibles prolifèrent rapidement et peuvent contaminer les lieux de vie comme les espaces de stockage alimentaire. En circulant dans les canalisations, les déchets ou les zones humides, elles peuvent souiller les surfaces, emballages ou denrées et transporter différents micro-organismes. Leur présence peut aussi avoir un impact sanitaire. Déjections, mues et fragments corporels sont connus pour favoriser certaines allergies et peuvent aggraver des troubles respiratoires, notamment chez les personnes sensibles.

Enfin, une infestation non traitée tend à s'étendre rapidement. Les blattes se cachent dans les fissures, gaines techniques ou espaces humides et peuvent se propager d'un logement ou d'un bâtiment à l'autre, rendant leur élimination plus complexe et plus coûteuse à terme.

Une campagne coordonnée à l'échelle du centre-ville



La blatte (cafard), un nuisible dont la prolifération doit être rapidement maîtrisée

Pour garantir l'efficacité des interventions, la commune mènera une action coordonnée sur le périmètre du centre-ville concerné (ORT). Dans un premier temps, habitants et propriétaires recevront un questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres.

Ce document est essentiel pour évaluer la situation, identifier les

secteurs concernés et préparer une intervention ciblée. Les personnes seront invitées à signaler la présence éventuelle de nuisibles, notamment de cafards, ainsi que la fréquence des observations. **Le contenu du questionnaire demeurera anonyme.** Il est important de rappeler que la présence de blattes ne signifie pas qu'un logement est mal entretenu ou manque d'hygiène : ces nuisibles peuvent se

propager par différents réseaux ou espaces techniques et concerner tous types d'habitations.

Une intervention prise en charge par la commune

Après analyse des questionnaires, une campagne d'intervention sera menée par la société EXPERTISE REGUL, spécialisée dans la dératisation et la désinsectisation.



Romain Broquaire dirige la société EXPERTISE REGUL à Chevaux

Cette opération sera entièrement financée par la commune afin d'assurer une action collective cohérente, éviter toute propagation hors du centre-ville et limiter les risques de retour dans des bâtiments déjà traités. L'objectif est d'intervenir rapidement et sans laisser subsister de foyers susceptibles de compromettre l'efficacité de la campagne.

Les interventions pourront débuter **dès le mois de juillet**. Afin d'identifier clairement les intervenants, M. Broquaire sera muni d'un courrier d'accréditation délivré par la mairie.

La participation de tous est essentielle

L'efficacité de cette campagne dépendra de la **mobilisation collective**. Le questionnaire distribué par la commune est indispensable pour identifier les zones concernées et organiser une intervention efficace. Même en l'absence de présence constatée, quelques minutes suffisent pour répondre : chaque retour contribuera à préserver durablement la salubrité du centre-ville.

Chats errants : le point sur la campagne de stérilisation

Engagée à la fin de l'année dernière, la campagne de capture, de stérilisation et d'identification des chats errants s'est poursuivie jusqu'au mois de juin.

Menée dans le cadre d'une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis, cette action permet une prise en charge de 50 % des frais par la Fondation, le reste étant financé par la commune. À la fin du mois de juin, **47 chats avaient été stérilisés et identifiés par puce électronique**. Ils ont ensuite été relâchés dans les quartiers où ils avaient été capturés et bénéficient désormais du statut de « chats libres ».

La stérilisation permet de limiter durablement la prolifération des chats errants, source de souffrance animale et de nuisances pour les habitants. Elle réduit également les bagarres liées aux périodes de reproduction et, par conséquent, les risques de blessures et de propagation de maladies.

Cette action illustre le double engagement de la commune : protéger les animaux tout en préservant le cadre de vie et la tranquillité des habitants.

La clinique vétérinaire de Montendre et l'association Le Chat libre des 3 Monts sont les partenaires de la commune dans cette démarche, suivie par la police municipale.



Gestion des cours d'eau : la CCE et les communes de Haute Saintonge s'engagent

Depuis 2014, la CCE (Communauté de Communes de l'Estuaire) applique une gestion différenciée des cours d'eau sur le bassin versant de la Livenne. Cette approche, adaptée aux enjeux écologiques et à la prévention des inondations, s'inscrit dans une démarche globale de préservation du territoire. Ainsi, des travaux d'entretien sur le cours d'eau au "Petit Moulin" ont débuté fin mai à Montendre par l'amont.

Une gestion adaptée aux spécificités locales

Sur le bassin versant de la Livenne, la CCE a mis en place une gestion différenciée des cours d'eau, fondée sur des critères tels que le relief, l'aménagement du territoire et l'occupation du sol. Cette méthode vise deux objectifs principaux :

- Préserver les enjeux écologiques (faune, flore, milieux naturels) ;
- Prévenir les inondations, en garantissant un bon écoulement des eaux dans les zones sensibles (habitations, ouvrages) et en permettant aux cours d'eau de déborder ou de ralentir leur écoulement dans les zones sans enjeux.

Trois niveaux d'entretien

Pour répondre à ces objectifs, trois niveaux d'intervention ont été définis, selon les secteurs (voir carte disponible en mairie) :

- Zones rouges : Entretien renforcé du lit et des berges (élimination des embâcles, du bois mort, des branches basses, ramassage des déchets, etc.) ;
- Zones jaunes : Entretien intermédiaire, limité à l'enlèvement des embâcles obstruant complètement le cours d'eau et au ramassage des déchets ;
- Zones vertes : Aucune intervention sur la végétation ou le lit, sauf cas particulier. Un suivi régulier est cependant assuré pour ramasser les déchets et vérifier l'état du cours d'eau.

Cette gestion différenciée est essentielle, notamment sur les sous-bassins versants exposés au risque d'inondation.

Rôle des propriétaires riverains

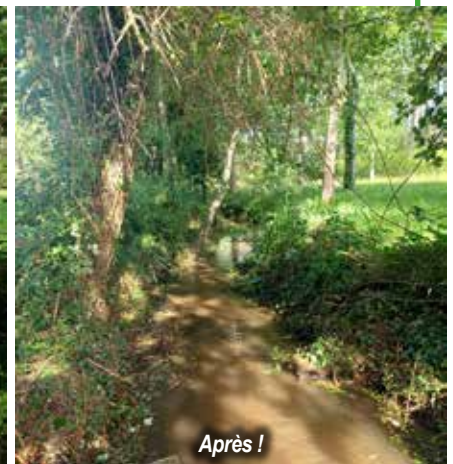
Il est important de rappeler que, conformément au code rural, les propriétaires riverains ont l'obligation d'entretenir les cours d'eau (notamment la coupe de la végétation). La CCE intervient uniquement en cas de défaillance d'entretien.

Cela signifie que, par exemple sur les tronçons classés en zone verte, un propriétaire peut réaliser un entretien plus poussé s'il le souhaite, dans le respect du cadre réglementaire (pas de curage, pas de coupe rase de la végétation des berges).

Un guide pratique à destination des riverains, détaillant leurs droits et obligations, est disponible en mairie (version papier) ou sur demande (version numérique).



Avant...



Après !

Déchets : ce qui a changé en 2026

Depuis le début de l'année, les modalités de collecte des déchets ont évolué afin de tenir compte des progrès du tri sélectif et du développement du compostage.

De nouveaux jours de collecte

Les déchets résiduels, désormais moins nombreux grâce au tri et au compostage, ne sont plus collectés qu'une fois par semaine.

Attention : il n'y a plus de collecte le lundi.

- Bacs ou sacs jaunes : collecte tous les mercredis ;
- Déchets résiduels (sacs transparents/noirs) : collecte tous les jeudis.

Pour les foyers équipés de bacs jaunes individuels, il est **obligatoire** de déposer directement les emballages recyclables dans le bac, sans utiliser de sacs jaunes.

Le succès du compostage partagé

Un an après leur installation, les trois sites de compostage partagé rencontrent un réel succès auprès des habitants. Face à cette participation croissante, de nouveaux sites pourraient être créés afin de répondre aux besoins.

Leur entretien est assuré chaque mois par l'équipe Prévention Biodéchets de la Communauté de communes de Haute-Saintonge, les référents bénévoles et les services municipaux.

Un doute ? Téléchargez [le calendrier des collectes](#).

Communes associées

Chardes : sécurité, proximité et vie locale

Des aménagements pour ralentir la circulation

Après plusieurs années de démarches, la commune a obtenu l'accord du Département pour tester des chicanes sur la route départementale traversant le bourg, face au square.

Ces équipements provisoires seront installés en septembre pour une durée d'environ un an. Si l'expérimentation s'avère concluante, des aménagements définitifs pourront être réalisés, avec un financement partagé entre la commune et le Département.

À la rentrée, de nouvelles limitations de vitesse entreront également en vigueur : une partie de la route de Coux, devant l'école, ainsi que la voie desservant le Clos de la Mauve passeront en **zone 30**. La rue des Prés deviendra une **voie partagée** où piétons et cyclistes seront prioritaires, avec une vitesse limitée à **20 km/h**.

Renforcer la sécurité incendie

Une bâche incendie de 60 m³ sera installée d'ici la fin de l'année sur une parcelle communale située à l'angle de la voie ferrée et de la rue de la Libération.

Cet équipement, dont le coût s'élève à 11 000 €, permettra de répondre aux obligations réglementaires en matière de défense incendie et de renforcer la protection du bourg.

RAPPELS UTILES

• Débroussaillage obligatoire

En zone constructible, les propriétaires doivent entretenir leurs terrains dans un rayon de 50 mètres autour des habitations afin de limiter les risques d'incendie.

• Jardinage et bricolage

En l'absence d'arrêté municipal spécifique, les horaires autorisés sont ceux prévus par la réglementation nationale.

* du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;

* le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

* les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Découvrir Chardes autrement

L'opération « *Bienvenue chez nous* », organisée avec l'Office de tourisme de Haute-Saintonge, invite habitants et visiteurs à partir à la découverte du patrimoine local, des artisans et des producteurs du territoire, samedi 26 septembre à 9h30 départ parking du cimetière de Chardes.

Une commission à l'écoute des habitants

La commission consultative de Chardes a été élargie à quinze membres, dont trois élus. Véritable relais de proximité, elle fait remonter les besoins et difficultés du quotidien, participe à la vigilance en cas d'aléas climatiques et contribue à faire émerger des propositions pour améliorer le cadre de vie.



Vallet : informer, valoriser et préparer l'avenir

Un guide pour mieux vivre ensemble

À la suite de questions et d'interpellations d'habitants, les élus de Vallet ont souhaité créer un guide pratique destiné à faciliter la vie quotidienne dans la commune.

Ce document rappelle les principaux droits et devoirs de chacun et rassemble des informations utiles pour favoriser le bien vivre ensemble. Il constitue un outil simple pour mieux connaître les règles qui s'appliquent à tous et les services disponibles.

L'étang mieux mis en valeur

Un nouveau panneau d'information a récemment été installé à l'étang.

Cet équipement permet de mieux présenter le site et ses atouts aux habitants comme aux visiteurs, tout en contribuant à la valorisation de ce lieu apprécié pour la promenade et la détente.

Le projet de lotissement avance

Le futur lotissement communal poursuit son développement. Composé de 14 lots, il entre dans une phase opérationnelle importante.

Plusieurs réunions ont déjà été organisées avec les gestionnaires de réseaux afin de préparer les travaux dans les meilleures conditions. Si le calendrier est respecté, la commercialisation des terrains pourrait débuter d'ici la fin de l'année.

Rendez-vous le 29 août pour « Bienvenue chez nous »

Le samedi 29 août à 9 h 30, Vallet accueillera une balade organisée dans le cadre de l'opération « Bienvenue chez nous ». Cette matinée sera l'occasion de parcourir le village autrement, de mieux connaître son histoire et son environnement, tout en partageant un moment convivial ouvert à tous.



Agir à Montendre Ensemble

Chers Montendraises et Montendrais, Encore merci pour votre confiance.

Notre responsabilité est d'agir parce que vos attentes sont fortes et légitimes !

Nous remercions chaleureusement les 588 Montendrais qui ont voté pour notre liste Agir à Montendre Ensemble (soit 273 voix d'écart avec la liste du maire Mr Giraudeau).

Obtenir 40,58 % des suffrages exprimés, démontre bien une véritable volonté de changement et de renouveau manifestée par les Montendrais. Ce résultat nous a permis d'obtenir 4 sièges au conseil municipal pour vous représenter : Anita Collier, Gilles Jolivet, Michel Castandet, Alexandra Miranda da Silva dont 1 siège au sein de l'intercommunalité (CDCHS) avec une présence accrue dans de nombreuses commissions.

Par ailleurs, aucun siège de vice-président à la CDCHS n'a été attribué pour Montendre, encore une défaite pour la municipalité en place.

En tant qu'élus d'opposition, nous exercerons notre mandat avec sérieux, responsabilité et détermination. Nous veillerons à défendre l'intérêt général et à maintenir un dialogue constant avec vous, afin de relayer vos préoccupations, vos besoins et vos attentes.

Nous serons aussi une opposition responsable, force de proposition et capable de soutenir des projets intéressants pour tous !

Vos attentes sont fortes et légitimes sur votre qualité de vie au quotidien : Santé, Sécurité, Education de nos enfants, Développement économique, Mobilité, Soutien aux personnes vulnérables.

Une attention toute particulière des élus d'opposition sur la gestion de la commune par rapport aux investissements financiers et sur sa fiscalité car comme vous le savez notre commune s'est endettée massivement (2,9 M d'€) sur différents projets. Pendant 3 ans à minima, Montendre ne pourra investir massivement dans des projets structurants au bénéfice de tous !

Nous rester à votre écoute, contactez-nous sur notre page Facebook « Agir à Montendre Ensemble ». N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, remarques et préoccupations : nous nous engageons à porter votre voix et à relayer les sujets impactants pour les habitants. Nous vous informerons régulièrement de nos avancées et des sujets qui nous tiennent à cœur.

Merci encore pour votre confiance. Nous restons pleinement engagés à vos côtés afin de vous représenter dignement.

L'action avec Vous et pour Vous ! Anita Collier

Montendre Naturellement

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE

Les élections municipales sont désormais derrière nous. Au nom de toute l'équipe de Montendre Naturellement, nous remercions sincèrement toutes celles et tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance.

Ce résultat nous honore, mais il nous oblige surtout. Il nous engage à poursuivre notre action avec la même détermination, le même sérieux et le même sens des responsabilités que ceux qui ont guidé notre travail au cours des mandats précédents. Cette confiance n'est pas un acquis : elle constitue une exigence quotidienne et nous impose d'être à la hauteur des attentes des habitants.

Nous souhaitons également saluer l'ensemble des candidats qui ont pris part à cette élection, ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce rendez-vous démocratique.

Cette nouvelle mandature s'ouvre avec une équipe largement renouvelée, réunissant l'expérience d'élus engagés et l'énergie de nouveaux conseillers. Cette complémentarité sera une force pour travailler efficacement, examiner chaque dossier avec attention et prendre des décisions responsables.

Le programme présenté aux habitants est le fruit d'un travail collectif, construit à partir des réalités de notre

territoire, des besoins de la population et des échanges menés sur le terrain. Nous mettrons tout en œuvre pour tenir les engagements pris. Comme nous l'avons toujours fait, nous agissons avec méthode, prudence et transparence, dans le respect des équilibres financiers de la commune.

Dans un contexte de contraintes croissantes pour les collectivités, nous devons établir des priorités claires. Notre volonté restera de conduire des projets utiles à tous, d'améliorer le cadre de vie, de préserver les services de proximité, de soutenir la vie associative et de préparer l'avenir sans fragiliser les finances communales. Chaque décision sera évaluée au regard de son intérêt pour les habitants.

Nous continuerons à privilégier l'écoute, le dialogue et la proximité. La réussite des projets communaux reposera sur l'engagement des élus, mais aussi sur le travail des agents, l'implication des associations, des bénévoles, des acteurs économiques et de tous ceux qui contribuent au dynamisme de Montendre.

L'équipe majoritaire mesure pleinement la responsabilité qui lui est confiée. Unie, disponible et mobilisée, elle s'engagera avec constance au service de l'intérêt général, de la commune et de tous ses habitants.

Merci encore pour votre confiance.

MONTENDRE 2026

ANIMATIONS • SOIRÉES • RENDEZ-VOUS

MARDIS 21 JUILLET & 18 AOÛT

À PARTIR DE 14H30
**VISITES GUIDÉES
DU CHÂTEAU DE MONTENDRE
« ANDROMUSÉES »**

VEND 19 & SAM 20 JUIN

**Freemusic
FESTIVAL**

MARDI 23 JUIN

20H - SALLE DES FÊTES
**FÊTE DU SOLSTICE D'ÉTÉ
(FEU DE LA SAINT-JEAN)**

SAMEDI 27 JUIN

À PARTIR DE 18H
SQUARE DE LA MAIRIE DE CHARGES
**RANDONNÉE GOURMANDE
SEMI-NOCTURNE**

VEND 10 & SAM 11 JUILLET

LAC DE MONTENDRE
ALLÉE DU PARC - 06 76 74 93 14
**20^E ÉDITION FESTIVAL
DRÔLES DE MÔMES**

MARDI 14 JUILLET

AU CHÂTEAU
**FESTIVITÉS 14 JUILLET
SPECTACLE
ET BAL POPULAIRE**

DIMANCHE 19 JUILLET

DE 5H À 18H
CENTRE-VILLE - 06 13 27 30 12
BROCANTE

SAMEDI 15 AOÛT

LAC BARON-DESQUEYROUX
**BROCANTE
VIDE-GRENIER**

SAMEDI 22 AOÛT

PARKING DE LA CASERNE
BAL DES POMPIERS

SAMEDI 29 AOÛT

**BIENVENUE CHEZ NOUS
MARCHÉ DÉCOUVERTE
À VALLET**

SAM 19 SEPTEMBRE

À VALLET (ÉGLISE SAINT BABYLAS)
**JOURNÉE DU PATRIMOINE
« ARTS ET MUSIQUE
EN LIBERTÉ »**

SAM 19 & DIM 20 SEPTEMBRE

CHÂTEAU DE MONTENDRE - 05 17 24 03 47
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SAM 26 & DIM 27 SEPTEMBRE

CENTRE-VILLE
**BRADERIE/BROCANTE
DES COMMERÇANTS**

SAM 26 SEPTEMBRE

**BIENVENUE CHEZ NOUS
MARCHÉ DÉCOUVERTE
À CHARGES**

Composez
votre journée
avec les activités du lac

**BASSIN LUDIQUE
WAKE PARK STAND UP PADDLE
ACROBRANCHE, PARCOURS FILET,
JEUX EN FAMILLE, PAINT BALL
OU GELLY BALL
COURSE D'ORIENTATION, CITY STADE
TENNIS / PADEL, AIRE DE JEUX,
RANDOS PÉDESTRE / VTT,
PARCOURS SPORTIF, GOLF,
TERRA AVENTURA
NOCTURNE**

LES MARDIS DE L'ÉTÉ CENTRE-VILLE • HALLES À PARTIR DE 18H

Marchés nocturnes • Animations (ateliers cuisine, porteurs de paroles, etc.)

7 JUILLET

CIE TOUT PAR TERRE
Spectacle de rue

21 JUILLET

RÉCIPÉROK
Rock

11 AOÛT

RED WINE
Dj/Pop/Rock

18 AOÛT

LONYTOONS
Dj/Pop/Rock

14 JUILLET

DUO KEVIN ET THÉO
Chant/Percu
suite de la soirée au château

28 JUILLET

DREAMER COVER BAND
Dj/Pop/Funk/Disco/Rock

4 AOÛT

GUITAR BOX
Chant/Rock

25 AOÛT

ROCKSCHOOL ADONF
Ecole de musique